

CHANGEMENT DE DIRIGEANTS

Une déclaration doit être faite sur papier libre pour tout changement de personnes chargées de l'administration ou de la direction d'une association. Elle ne donne pas lieu à publication et pourra être rédigée comme suit :

Monsieur le Préfet (ou Sous-Préfet) (2),

Nous avons l'honneur de vous faire connaître conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1^{er} juillet 1901 et de l'article 3 de son décret d'application du 16 août 1901, que lors de la séance de son conseil d'administration (ou de son assemblée générale) en date du, l'association dite « », dont le siège social est à, et qui a été déclarée le N°..... a procédé au renouvellement des membres du Conseil d'Administration, composé désormais comme suit :

M., né à, le, de nationalité
Domicilié à, exerçant la profession de
Président sortant, réélu * :

M., né à, le, de nationalité
Domicilié à, exerçant la profession de
Vice-Président entrant élu.....

M., né à, le, de nationalité
Domicilié à, exerçant la profession de
Secrétaire

M., né à, le, de nationalité
Domicilié à, exerçant la profession de
Secrétaire adjoint

M., né à, le, de nationalité
Domicilié à, exerçant la profession de
Trésorier

M., né à, le, de nationalité
Domicilié à, exerçant la profession de
Trésorier adjoint

M., né à, le, de nationalité
Domicilié à, exerçant la profession de
Membre du bureau

M., né à, le, de nationalité
Domicilié à, exerçant la profession de
Membre du bureau

Nous vous demandons de bien vouloir nous délivrer récépissé de la présente déclaration.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet (ou sous-préfet), l'assurance de notre considération distinguée.

Fait à, Le

Le Président

Le Secrétaire sortant

Le Secrétaire entrant

* mentionner pour chaque membre du bureau, s'il est entrant élu ou sortant réélu ...